



Parti socialiste
jurassien

Delémont, le 23 avril 2014

Interpellation n° 825

Médecin-chef de l'Unité Hospitalière Médico-Psychologique sans son titre FMH

C'est avec consternation que nous avons appris que la médecin-chef de l'Unité Hospitalière Médico-Psychologique de Delémont et le chef de clinique ne disposent pas de leur titre FMH en psychiatrie et pratiquent à ce titre à l'H-JU. Il n'y a aucune mention du titre acquis lorsqu'on tape les noms de ces praticiens sur le site officiel de la FMH (www.doctorfmh.ch), site qui recense les médecins en droit d'exercer en pratique privée ou en milieu hospitalier.

Il faut savoir que le titre FMH est obligatoire pour officier comme médecin-chef et qu'une fois acquis, le praticien doit effectuer chaque année de la formation continue pour maintenir son titre.

Le titre FMH demande la formation continue suivante :

- 20h de formation personnelle ;
- 15h à 20h de formation non structurée (c'est-à-dire dans des domaines pas directement en lien avec sa spécialisation)
- 15h à 20h de formation structurée (c'est-à-dire en lien direct avec son domaine d'activité). C'est surtout cette formation qui est contrôlée par la Fédération des médecins suisses mais il faut savoir qu'elle peut être lissée sur 3 ans. Il est ainsi flexible pour un médecin si une année il ne peut pas suivre de formation, il peut effectuer 40h de formation l'année d'après ou 60h la troisième année.

Dans un souci de légalité mais aussi de sécurité et de qualité des prises en charge, il nous paraît urgent d'intervenir ! Dans un autre domaine d'activité que la psychiatrie, on ne se pose même pas la question ; qui voudrait se faire opérer par un chirurgien qui n'a pas son titre FMH ? N'oublions pas que l'UHMP est un service de psychiatrie aigüe où des personnes peuvent être décompensées et se mettre en danger de mort en tentant de se suicider par exemple ; les règles de la FMH sont donc les garants de la sécurité et de la qualité des prestations médicales.

Cette situation soulève des questions quant au fonctionnement interne de ce service :

- quelle est la crédibilité du médecin-chef envers ses collègues ? comment peut-il conduire son équipe, former du personnel (notamment les médecins assistants), comment peut-il appliquer sa philosophie de soins quand il n'est pas reconnu par la Fédération suisse des médecins et qu'il pratique en toute illégalité ?
- quelle est la crédibilité du médecin-chef envers les patients et les familles ? quelle est sa responsabilité et celle de l'établissement envers d'éventuelles erreurs médicales ou lors de tentatives de suicide au sein même de l'unité fermée ?

L'UHMP ayant fait plusieurs fois l'objet d'interventions à cette tribune, et en sachant qu'un audit est planifié pour ses prochaines semaines (mais uniquement pour vérifier si les mesures correctives d'un précédent audit ont été mises en place), il nous paraît dès lors capital de connaître les intentions du Gvt sur ce dossier, et ce, à court terme.

[Signatures]

Pour le groupe socialiste :
Murielle Macchi-Berdar

[Signature] 7. Lorange